



Communiqué de presse

Paris, le 15 mars 2016

Les cabinets FTPA et MBA sur la levée de fonds de la société Delair-Tech

Delair-Tech, l'un des leaders mondiaux du drone professionnel, a opéré une levée de fonds de 13 millions d'euros auprès notamment de la holding d'investissement de la famille Hériard Dubreuil, Andromède SAS.

A l'occasion de son 5^{ème} anniversaire, la start-up toulousaine lève 13 millions d'euros auprès d'investisseurs en capital et de Bpifrance.

Delair-Tech amorce ainsi une stratégie d'accélération qui s'appuie sur 3 piliers : la poursuite de son expansion internationale, suite à son implantation en Australie en janvier 2016 et avec l'ouverture de filiales aux Etats-Unis et en Chine ; le lancement d'une nouvelle offre "Delair-Services", solution d'aide à la décision par l'imagerie aérienne avec des résultats clés en main, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur depuis l'acquisition jusqu'au traitement des données ; la conservation de son leadership technologique, en concevant et fabricant des produits à haute valeur ajoutée toujours plus sûrs, fiables et durables.

A l'occasion de cette opération, Andromède, le holding d'investissement de la famille Hériard Dubreuil, renforce sa participation et devient le principal investisseur au sein de Delair-Tech.

Conseils juridiques :

Le cabinet **FTPA** (Alexandre Omaggio, Associé, et Sylvain Clérambourg, Counsel) a conseillé Andromède.

Delair-Tech était de son côté assistée par le cabinet **MBA** (Jean-Philippe Jacob, Associé, et Emel Ozdemir, collaboratrice)

A propos de FTPA :

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de 60 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, notamment de cession ou d'acquisition, et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

A propos de MBA :

Fondé en 1995, le cabinet MBA (anciennement Moisand, Boutin & Associés) est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant créé par des associés issus de grandes firmes internationales. Il propose à ses clients des prestations sur-mesure et innovantes dans tous les domaines du droit des affaires (Fusions & Acquisitions, Fiscalité, Droit Social, Immobilier, Contentieux, Droit Commercial).

Contact presse (cabinet FTPA)

Aurélie Prosper – Agence Elliott & Markus

Tel : 01 53 41 41 84

a.prosper@eliott-markus.com